



Programme du colloque

Des morts et des règles

Normes en partage, compromis et régulations

21 et 22 novembre 2024

Amphithéâtre Huvelin – Université Jean Moulin Lyon 3

Jeudi 21 novembre 2024

9h30 : Accueil des participant.es

10h00 : Introduction par les organisateur.trices

Session 1 (10h30 – 12h30) : Des crises et des morts. Des règles à l'épreuve

Modération : Marion Girer, Université Jean Moulin Lyon 3, CRDMS

✓ 10h30 – 10h50 : *Droit, peurs et science face au traitement des cadavres. Expériences historiques dans des grandes épidémies (XIX^e-XX^e siècles).*

Cristina Ciano (histoire du droit), Professeure, Università degli Studi del Sannio, Benevento

✓ 10h50 – 11h10 : *Des règles dans des contextes de crise.*

Pierre Guyomarc'h (anthropologie forensique), Head of Forensics, Central Tracing Agency, ICRC, Genève

✓ 11h10 – 11h30 : « *Que doit-on faire de ces boccas ?* » *Conflits de normes autour de restes de victimes de la Shoah découverts à Strasbourg en 2015.*

Jeanne Teboul (anthropologie), Maîtresse de conférences, Université de Strasbourg, LinCS

✓ 11h30 – 11h50 : *Produire le droit dans un contexte de crise. La double épreuve de l'incertitude et de la traduction en pratique des règles.*

Laurence Klesta (droit), Maître de conférences, Université de Padoue, **Guillaume Rousset** (droit), Maître de conférences, Université Jean Moulin Lyon 3, CRDMS & **Gaëlle Clavandier** (sociologie), Professeure, Université Jean Monnet, Saint-Etienne, CMW

11h50 – 12h30 : Discussions

DEJEUNER LIBRE

Session 2 (14h30 – 16h30) : Aux frontières du vivant. Des règles en chantier

Modération : Elisabeth Anstett, CNRS, ADES

✓ 14h30 – 14h50 : *Normes et contrôle de l'assistance au suicide en Suisse.*

Alexandre Pillonel (sociologie), Collaborateur scientifique & **Marc-Antoine Berthod** (anthropologie), Professeur, Haute école de travail social et de la santé de Lausanne, LaReSS

✓ 14h50 – 15h10 : *Avoir un enfant avec un mort. Lâcheté législative, arrangements jurisprudentiels.*

Lisa Carayon (droit), Maîtresse de conférences, Université Sorbonne Paris Nord, Iris

✓ 15h10 – 15h30 : *Code civil et/ou code du patrimoine : quelles pratiques en archéologie ?*

Sophie François (archéologie), Directrice, Service archéologique de la Ville de Lyon

✓ 15h30 – 15h50 : *La régulation sociale du soin des sépultures numériques.*

Fanny Georges (information-communication), Université Sorbonne Nouvelle Paris 3, IRMECCEN

15h50 – 16h30 : Discussions

Table ronde (17h00 – 19h00) : Nouveaux modes de sépulture – innover et réguler

En co-organisation avec le **Pôle funéraire public**

Vendredi 22 novembre 2024

Session 3 (10h00 – 12h00) : *Des morts et des corps. Des expérimentations aux règles*

Modération : Valérie Souffron, Université Paris 1, CETCOPRA

✓ 10h00 – 10h20 : *Des usages régulés ? L'approvisionnement en corps de la Faculté de médecine de Paris au XIX^e siècle.*

Anne Carol (histoire), Professeure émérite, Aix-Marseille Université, TELEMMe

✓ 10h20 – 10h40 : *Structuration et retour d'expérience d'un comité éthique scientifique et pédagogique (CESP) concernant les actions de formation et de recherche d'un centre de don du corps.*

Mouna Mouncif Mougache (droit), Présidente du CESP & **Philippe Berthelot** (médecine), Doyen de la faculté de médecine, Université Jean Monnet, Saint-Etienne

✓ 10h40 – 11h00 : *La mort innove... Des funérailles écologiques et autres créations.*

Vincent Varlet (taphonomie humaine), Responsable du Swiss Human Institute of Forensic Taphonomy, Centre universitaire romand de médecine légale

✓ 11h00 – 11h20 : *Quartier naturel du cimetière de Châtelaine : une réponse pragmatique à l'émergence de demandes écologiques.*

Anne Humbert-Droz (professionnelle du funéraire), Cheffe du service des pompes funèbres, cimetières et crématoire de la Ville de Genève

11h20 – 12h00 : Discussions

DEJEUNER LIBRE

Session 4 (13h30 – 16h00) : *Des vivants et des morts. Des règles vécues*

Modération : Magali Molinié, Université Paris 8, LPPC

✓ 13h30 – 13h50 : *Face aux règles (extra)ordinaires. Les expériences contrastées des personnes endeuillées durant et entre les deux premières vagues de la pandémie de Covid-19.*

Marc-Antoine Berthod (anthropologie), Professeur, Haute école de travail social et de la santé Lausanne, LaReSS & **Gaëlle Clavandier** (sociologie), Professeure, Université Jean Monnet, Saint-Etienne, CMW

✓ 13h50 – 14h10 : *La singularité du deuil en période de pandémie. Vivre la perte d'un proche face aux contraintes sanitaires tout en préservant sa dignité.*

Fabien (personne concernée)

✓ 14h10 – 14h30 : *contournement et transgression des règles sanitaires pour ritualiser le deuil en contexte pandémique*

Jacques Cherblanc (anthropologie), Professeur, Université du Québec à Chicoutimi, LERARS & **Marie-Hélène Fortin** (psychologie), Université du Québec à Chicoutimi, LERARS

✓ 14h30 – 14h50 : *Aftersedatio, une recherche sur le deuil après la mort par sédation profonde et continue jusqu'au décès d'un conjoint atteint de cancer. La communication sur la mort peut-elle être confondue avec la parole ?*

Marie-Frédérique Bacqué (psychologie), Professeure, Université de Strasbourg, SuLiSoM, CIEM

✓ 14h50 – 15h10 : *Le droit comme support du deuil, les trajectoires et vécus des personnes endeuillées face à la perte d'un enfant avant la naissance.*

Philippe Charrier (sociologie), Professeur, Nantes Université, CENS & **Guillaume Rousset** (droit), Maître de conférences, Université Jean Moulin Lyon 3, CRDMS

15h10 – 16h00 Discussions

CLÔTURE PAR LES ORGANISATEURS.TRICES

Comité d'organisation & Comité scientifique

Marc-Antoine Berthod (Anthropologue, HETSL Lausanne, Suisse)

Philippe Charrier (Sociologue, Nantes Université)

Gaëlle Clavandier (Sociologue, Université Jean Monnet, Saint-Etienne)

Marion Girer (Juriste, Université Jean Moulin Lyon 3)

Laurence Klesta (Juriste, Université de Padoue, Italie)

Guillaume Rousset (Juriste, Université Jean Moulin Lyon 3)

Vincent Varlet (Taphonomie humaine, Centre universitaire romand de médecine légale, Université de Lausanne, Suisse)

Renseignements pratiques :

Comment s'inscrire

Participation gratuite mais inscription préalable obligatoire à l'adresse suivante : guillaume.rousset@univ-lyon3.fr

Lieu

Université Jean Moulin Lyon 3 - Amphithéâtre Huvelin
15 quai Claude Bernard 69007 Lyon

Comment y accéder

Pour se rendre à l'Université Jean Moulin – Lyon 3 :

De la gare de Lyon Part-Dieu : Prendre la ligne **T1**, direction Montrochet

Arrêt "**Rue de l'Université**"

De la gare de Lyon Perrache : Prendre la ligne **T1**, direction IUT Feyssine

Arrêt "**Rue de l'Université**"



Pour tout information complémentaire :

gaelle.clavandier@univ-st-etienne.fr et guillaume.rousset@univ-lyon3.fr